Extrait du OIEau

http://www.oieau.fr/oieau/notre-actualite-et-avancement-de/article/perou-de-nouvelles-redevances-sur

Pérou - De nouvelles redevances sur l'usage de l'eau ?

- OIEau - Notre actualité et avancement de nos projets -

Date de mise en ligne : vendredi 20 janvier 2012

OIEau

Le Pérou est un Pays globalement riche en eau. Malheureusement, ce sont les régions où les besoins sont les plus importants qui sont les moins bien dotées en termes de précipitations ou de ressources souterraines.

Pour faire face à ce défi d’une gestion plus efficace de l’eau, l’**ANA (Agence Nationale de l’Eau)** développe une politique ambitieuse visant à instaurer la gestion par bassin et un système de redevances pour l’usage de l’eau et le rejet d’eaux usées.

L’OIEau et des experts des Agences françaises de l’Eau sont intervenus dans le cadre d’un projet financé par la Banque Mondiale, dont l’objectif était d’apporter des éléments pragmatiques pour la mise en œuvre de ces redevances : comment les calculer, quelle base économique pour les justifier auprès des futurs contribuables, quelle destination pour les sommes collectées ?

Le contexte péruvien est plutôt favorable : le taux de croissance du PIB atteint 4 à 5% par an, avec une inflation réduite, les exploitants miniers semblent disposés à faire des efforts car ils sont régulièrement montrés du doigt par la presse pour leurs pratiques peu environnementales.

Pour autant, le succès de la mise en place d’un système de redevances dépend d’une solide argumentation vis-à-vis de ceux qui vont effectivement les payer ...

Une justification économique est indispensable, non pas théorique mais basée sur le caractère acceptable de ces redevances par rapport à la valeur ajoutée des différentes activités économiques et par rapport au budget des ménages.

L’utilisation des redevances collectées est un élément également fondamental, la destination vers le financement d’ouvrages (stations d’épuration, protections des captages,…) à l’échelle des bassins est évidemment un argument favorisant leur acceptation.

Les experts français ont donc apporté un appui très concret à l’élaboration de formules de calcul des différentes redevances pour les usages de l’eau et les rejets d’eaux usées. Des simulations sur les sommes qui pourraient être collectées ont été réalisées ainsi que la préparation d’argumentaires destinés aux différents secteurs économiques.

Les résultats de ce projet ont été présentés au Conseil d’Administration de l’ANA le 19 Juillet 2012 et y ont reçu un accueil favorable.

Copyright © OIEau